



ISSN: 2790-0584 (online)

ISSN: 2790-0576 (print)

URL: revues.acaref.net

REVUE DELLA /AFRIQUE

TOME 3 - SOCIOLOGIE, ANTHROPOLOGIE, GÉOGRAPHIE

**QUELLE PLACE POUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
EN AFRIQUE FRANCOPHONE ?**



Sous la direction de Koffi Ganyo AGBEFLE

REVUE DELLA/AFRIQUE

**TOME 3 - SOCIOLOGIE, ANTHROPOLOGIE,
GÉOGRAPHIE / SCIENCES SOCIALES**

VOL. 4 N° 10 - AOUT 2022

REVUE DELLA/AFRIQUE
VOL.4 N° 10 - Août 2022

ISSN 2790- 0584 (Online)
ISSN 2790- 0576 (Print)

Directeur de Publication de ce numéro
Koffi Ganyo AGBEFLE

Equipe de relecture AGBEFLE Koffi G, koffiganyoa@yahoo.fr
TREMBLAY Christian, OEP Paris France RICHEVAUX Marc, Institut
CEDIMES, France, TCHAGNAOU Akimou, Université de Zinder,
Niger.

Tome 3 : Sociologie, Anthropologie,
Géographie/ Sciences sociales.

Comité scientifique

- AFELI Kossi Antoine, Lomé, Togo
- AGRESTI Giovanni, Naples « Federico II », Italie
- BADASU Cosmas. K., Legon, Ghana,
- BOUSTANY Daisy, Montréal, Canada
- DAO Yao, Lyon 2, France
- DEVRIESERE Viviane, Isfec Aquitaine, France
- DUMONT Pierre, Montpellier 3, France
- HANANIA Lilian, Paris, France
- KIANGBENI Kévin, Brazaville, Congo
- KOUDJO Bienvenu, Abomey Calavi, BENIN
- LEMAIRE Eva, Université d'Alberta, Canada
- LEZOU KOFFI Aimée Danielle, UFHB, Cocody, Côte d'Ivoire
- MAURER Bruno, Montpellier 3, France
- NAPON Abou, Ouagadougou, Burkina Faso
- NUTAKOR Mawushi, Ghana, Legon
- RAONISON N'jaka, Antanararivo, Madagascar
- SANDS Sarah, Strasbourg, France
- TCHEHOUALI Destiny, Montréal, Canada
- TCHAGNAOU Akimou, Université de Zinder, Niger
- YEBOUA Kouadio D., Legon, Ghana
- YENNAH Robert, Ghana, Legon

REVUE DELLA/AFRIQUE
VOL.4 N° 10 - Août 2022

ISSN 2790- 0584 (Online)
ISSN 2790- 0576 (Print)

Sous la direction de
Koffi Ganyo AGBEFLE

Mise en forme : Adzo Dzinedzomi KPATI, ACAREF/Bureau Afrique, Lomé

Maquette de couverture : Koffi AMEWOU, ACAREF/Bureau Afrique, Lomé

Présentation de la Revue DELLA

1- Nature, champs disciplinaires et périodicité de la Revue La revue DELLA se veut une revue scientifique pluridisciplinaire, mieux transdisciplinaire dont les principaux domaines d'intervention sont les lettres, langues, sciences humaines et sociales. En d'autres termes, cette revue est ouverte à la communauté des enseignants et/ou chercheurs en éducation, en linguistique et en didactique des langues qui sont en relation avec un large spectre de sensibilités scientifiques : histoire, sociologie, psychologie, littérature, pédagogie, philosophie, traduction, etc. donnant lieu à deux tomes par numéro depuis 2019.

DELLA est une revue semestrielle. Elle paraît deux fois l'an (en février et en Août). En cas de nécessité, elle peut se consacrer à la publication des numéros spéciaux. La revue peut aussi faire un appel à thématique définie.

2- Langue de publication

Revue Francophone par excellence, DELLA accepte et publie uniquement des textes écrits en français. Chaque article comporte cependant un résumé en anglais ou dans une langue nationale du pays de l'institution d'attache de l'auteur (voir les consignes aux auteurs). Dans des cas extrêmes, la Direction de la revue peut autoriser une publication dans une autre langue autre que le français. L'auteur devra donc faire préalablement la demande auprès des responsables de la revue.

Les consignes de la Revue DELLA aux auteurs

Titre- L'auteur formule un titre clair et concis (entre 12 et 15 mots). Le titre centré, est écrit en gras, taille 14.

Mention de l'auteur- Elle sera faite après le titre de l'article et 2 interlignes, alignée à gauche. Elle comporte : Prénom, NOM (en gras, sur la première ligne), Nom de l'institution (en italique, sur la deuxième

ligne), e-mail de l'auteur ou du premier auteur (sur la troisième ligne). L'ensemble en taille 10.

Résumé - L'auteur propose un résumé en français et en anglais ou en la langue officielle du pays de l'institution d'attache de l'auteur. Ce résumé n'excède pas 250 mots. Il limite son propos à une brève description du problème étudié et des principaux objectifs à atteindre. Il présente à grands traits sa méthodologie. Il fait un sommaire des résultats et énonce ses conclusions principales.

Mots-clés - Ils accompagnent le résumé. Se limiter à 3 mots minimum et 5 mots maxi. Les mots-clés sont indiqués en français et en anglais.

NB : Le résumé est rédigé en italique, taille 10. Les mots-clés sont écrits en minuscules et séparés par une virgule. L'ensemble (titre + auteur+ résumé (français et anglais) + mots-clés) doit tenir sur une page.

Introduction

- La problématique : l'auteur expose clairement la question abordée tout au long de l'article et justifie son intérêt. Il formule des hypothèses qui sont des réponses provisoires à la question.
- La méthodologie et les principaux résultats : l'auteur précise la raison du choix d'une méthode particulière et les outils utilisés de collecte des données, si nécessaire. Il cite ses principaux résultats. Il annonce son plan.

Développements

- Le contexte : l'auteur situe la question posée dans son environnement théorique en donnant des références théoriques et en évoquant les apports d'autres chercheurs.

- La méthode : l'auteur explique en détails comment il a mené son étude et quel est l'intérêt d'utiliser ses outils de collecte de données par rapport aux hypothèses formulées.
- Les résultats (si le papier n'est pas uniquement conceptuel) : l'auteur présente un résumé des données collectées et les résultats statistiques qu'elles ont permis d'obtenir. Il commente les tableaux et graphiques.
- La discussion : l'auteur évalue les résultats qu'il obtient. Il montre en quoi ses résultats répondent à la question initiale et sont en accord avec les hypothèses initiales. Il compare ses résultats avec les données obtenues par d'autres chercheurs. Il mentionne certaines des faiblesses de l'étude et ce qu'il faudrait améliorer en vue d'études futures.

Conclusion - L'auteur résume en quelques paragraphes l'ensemble de son travail. Il souligne les résultats qui donnent lieu à de nouvelles interrogations et tente de suggérer des pistes de recherche susceptibles d'y apporter réponses.

Bibliographie - Il reprend tous les livres et articles qui ont été cités dans le corps de son texte.

Conseils techniques

Mise en page - Marges : haut 2 cm, bas 2 cm, gauche 2,5 cm, droite 2 cm.

Style et volume – Garamond, taille 14 pour le titre de l'article et pour le reste du texte Garamond taille 12 (sauf pour le résumé, les mots-clés et la bibliographie qui ont la taille 10), interligne 1,5 ; sans espace avant ou après. Le texte ne doit pas dépasser 15 pages (minimum de 10 pages & maximum de 15pages). Le titre de l'article, l'introduction, les sous-titres principaux, la conclusion et la bibliographie sont précédés par deux interlignes et les autres titres/paragraphes par une seule interligne.

Titres et articulations du texte - Le titre de l'article est en gras, aligné au centre. Les autres titres sont justifiés ; leur numérotation doit être

Claire et ne pas dépasser 3 niveaux (exemple : 1. – 1.1. – 1.1.1.). Il ne faut pas utiliser des majuscules pour les titres, sous-titres, introduction, conclusion, bibliographie.

Notes et citations - Les citations sont reprises entre guillemets, en caractère normal. Les mots étrangers sont mis en italique. Le nom de l'auteur et les pages de l'ouvrage d'où cette citation a été extraite, doivent être précisés à la suite de la citation. Exemple : (Afeli, 2003 :10) NB : Les notes de bas de page sont à éviter autant que possible.

Tableaux, schémas, figures - Ils sont numérotés et comportent un titre en italique, au-dessus du tableau/schéma. Ils sont alignés au centre. La source est placée en dessous du tableau/schéma/figure, alignée au centre, taille 10.

Présentation des références bibliographiques :

Dans le texte : les références des citations apparaissent entre parenthèses avec le nom de l'auteur et l'année de parution ainsi que les pages. Exemple : (Maurer, 2010 : 15). Dans le cas d'un nombre d'auteurs supérieur à 2, la mention et al. en *italique* est notée après le nom du premier auteur. En cas de deux références avec le même auteur et la même année de parution, leur différenciation se fera par une lettre qui figure aussi dans la bibliographie (a, b, c, ...).

A la fin du texte : Pour les périodiques, le nom de l'auteur et son prénom sont suivis de l'année de la publication entre parenthèses, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en *italique*, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages. Lorsque le périodique est en anglais, les mêmes normes sont à utiliser avec toutefois les mots qui commencent par une majuscule.

Pour les ouvrages, on note le nom et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication entre parenthèses, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication et du nom de la société d'édition.

Pour les extraits d'ouvrages, le nom de l'auteur et le prénom sont à indiquer avant l'année de publication entre parenthèses, le titre du chapitre entre guillemets, le titre du livre en italique, le lieu de publication, le numéro du volume, le prénom et le nom des responsables de l'édition, le nom de la société d'édition, et les numéros des pages concernées.

Pour les papiers non publiés, les thèses etc., on retrouve le nom de l'auteur et le prénom, suivis de l'année de soutenance ou de présentation, le titre et les mots « rapport », « thèse » ou « papier de recherche », qui ne doivent pas être mis en italique. On ajoute le nom de l'Université ou de l'Ecole, et le lieu de soutenance ou de présentation.

Pour les actes de colloques, les références sont traitées comme les extraits d'ouvrages avec notamment l'intitulé du colloque mis en italique. Si les actes de colloques sont sur CD ROM, indiquer : les actes sur CD ROM à la place du numéro des pages.

Pour les papiers disponibles sur l'Internet, le nom de l'auteur, le prénom, l'année de la publication entre parenthèses, le titre du papier entre guillemets, l'adresse Internet à laquelle il est disponible et la date du dernier accès.

SOMMAIRE

1. ANALYSE ISOTOPE DU MONUMENT DU 11 DECEMBRE DE KAYA_ Arouna YAMEOGO (<i>Burkina-Faso</i>).....	11
2. DE LA VULNERABILITE A L'AGRESSIVITE : ESSAI D'ANALYSE DE L'INSECURITE TRANSFRONTALIERE CAMEROUN-NIGERIA A PARTIR DES REALITES DES ZONES FRONTALIERES_ Barthélémy BAIMA (<i>Cameroun</i>).....	23
3. GBASSARA, UN CONCEPT POLYSEMIQUE DANS L'AIRES CULTURELLE GBAYA COMME SOURCE DE L'HISTOIRE EN AFRIQUE_ Bello ASSANA (<i>Cameroun</i>).....	39
4. LES MUTATIONS DEMOCRATIQUES EN AFRIQUE AU XXEME SIECLE : ENJEUX ET DEFIS ACTUELS_ Colombe SACRAMENTO DOSSOU (<i>Bénin</i>).....	55
5. L'AFRICANISME DANS LE MARQUAGE DES ENTREPRISES DU SECTEUR DES SERVICES : LES BUREAUX DE CHANGE EN OUGANDA_ Edith Ruth NATUKUNDA TOGBOA (<i>Ouganda</i>).....	68
6. LE PARTI COMMUNISTE CHINOIS : AVENEMENT ET SUCCES D'UN PARTI CENTENAIRE AU CŒUR DU PROJET CHINOIS_ Fabrice Onana NTSA (<i>Cameroun</i>).....	91
7. ANALYSE COMPARATIVE DU DISCOURS POLITIQUE PENDANT LA GUERRE ENTRE LA RUSSIE ET L'UKRAINE_ Kodjo TETEKPOR (<i>Ghana</i>).....	109
8. LES ANCIENS COMBATTANTS DE L'ADAMAOUA (CAMEROUN) : DU CHAMP DE GUERRE À L'INSERTION SOCIOÉCONOMIQUE (1945-2014)_ Kofa Ousmanou DOUNA (<i>Cameroun</i>).....	123
9. IMPLICATIONS SOCIO-ECONOMIQUES DE LA PRODUCTION DU CHARBON DE BOIS POUR LES MENAGES PRODUCTEURS RURAUX : CAS DE LA SOUS-PREFECTURE D'ADZOPE_ Kopeh Jean-Louis ASSI & Abe Pierre Marie Urbain ACHOUKOU (<i>Côte d'Ivoire</i>).....	137
10. LE VOLONTARISME DIPLOMATIQUE DES ETATS DE LA CEMAC DANS LA GESTION DES CRISES OU DES CONFLITS POLITIQUES EN AFRIQUE CENTRALE : CAS DE LA REPUBLIQUE DU CONGO EN CENTRAFRIQUE_ Bienvenu MBILA ENYEGUE & Joffre Pavel MEB-GANY (<i>Cameroun</i>).....	151
11. CADRE REGLEMENTAIRE ET PERSPECTIVES D'AMELIORATION DE LA GESTION DES CONFLITS FONCIERS	

A NGAOUNDERE (ADAMAOUA-CAMEROUN) _ Mohamadou GUIDADO (<i>Cameroun</i>).....	167
12. VARIABILITE CLIMATIQUE : PERCEPTION ET ADAPTATION DES PRODUCTEURS AGRICOLES DU PLATEAU ADJA AU SUD-OUEST DU BENIN_ Grégoire SEWADE SOKEGBE & Codjo Clément GNIMADI (<i>Bénin</i>).....	182
13. POLITIQUE DU RECRUTEMENT DANS L'ARMEE AU BENIN : NORMES, STRATEGIES ET INEGALITES DES CHANCES DES CANDIDATS DANS L'ALIBORI_ Yarou GUERA CHABI YORO & Hermann Léopold HOUSSOU (<i>Bénin</i>).....	209
14. ESSENCES VEGETALES ET SOCIETES AFRICAINES : CAS DES PEUPLES AUTOCHTONES DE MAROUA DANS L'EXTREME-NORD CAMEROUN_ Arafat MAMOUDOU (<i>Cameroun</i>).....	227
15. DEFIS SOCIOECONOMIQUES ET INCIDENCES ENVIRONNEMENTALES DE L'EXPLOITATION ARTISANALE DE L'OR DANS L'ARRONDISSEMENT DE BETARE-OYA_ Achille YARO (<i>Cameroun</i>).....	243
16. ANALYSE SPATIALE DE L'AGRICULTURE URBAINE DU LAC BLEU DE LA VILLE DE MOUILA_ Dieudonné MOUKETOU TARAZEWICZ et Al (<i>Gabon</i>).....	256
17. CARTOGRAPHIE DE LA SOUS EXPLOITATION DES PARCELLES DANS LA COMMUNE AGOE-NYIVE 4_ Essopassi SOUROU et Al (<i>Togo</i>).....	273
18. LE FAIBLE RECOURS DES JEUNES AU SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI (SPE) DANS LE DISTRICT D'ABIDJAN_ Julien Kouadio YAO & Aubin Assi AGNISSAN (<i>Côte d'Ivoire</i>)	290
19. LE PERIMETRE HYDRO-AGRICOLE DE PENSA ET LEURS EFFETS INDUITS DANS LE SANMATENGA_ Wendkouni Ousmane NIKIEMA et Al (<i>Burkina-Faso</i>)	306
20. L'ANALYSE DES COMPTES DE GESTION DES ENTREPRISES PRIVEES L'ELECTRIFICATION EN HAUTE-VOLTA (1954-1968) : CAS DES COMPTES DE RESULTAT_ Salam DEMBEGA (<i>Burkina-Faso</i>)	325
21. LA PERCEPTION DES SERVICES ECOSYSTEMIQUES DE L'ARBRE : QUEL IMPACT SUR L'AVENEMENT D'UNE VILLE VERTE A DASSA-ZOUME ? _ Ludovic HOUDE¹* et Al (<i>Bénin</i>).....	346
22. MONUMENTS DE LA REVOLUTION BURKINABE : CARACTERISATIONS ICONOGRAPHIQUES ET IDEOLOGIQUE_ Jacob Y. YARABATIOULA & Arouna YAMEOGO (<i>Burkina-Faso</i>)	358

23. PROBLEMATIQUE DE LA GESTION DES FORAGES ARTESIENS DANS LE DEPARTEMENT DU COUFFO, (BENIN, AFRIQUE DE L'OUEST) _ Saturnin DEGNON et Al (<i>Bénin / Togo</i>).....	371
--	------------

LA PERCEPTION DES SERVICES ECOSYSTEMIQUES DE L'ARBRE : QUEL IMPACT SUR L'AVENEMENT D'UNE VILLE VERTE A DASSA-ZOUMÉ ?

Ludovic HOUEDI^{1*},
Emilia AZALOU TINGBE²,
Roch Appolinaire HOUNGNIHIN³,

¹ Ecole Doctorale Pluridisciplinaire « Espaces, Cultures et Développement », Université d'Abomey-Calavi

² Ecole Doctorale Pluridisciplinaire « Espaces, Cultures et Développement », Université d'Abomey-Calavi

³ Faculté des Sciences Humaines et Sociales, Département de Sociologie-Anthropologie, Université d'Abomey-Calavi,
ludhouede@yahoo.fr,

Résumé

Les villes africaines sont soumises à une croissance démographique et un accroissement anarchique des surfaces construites au détriment du couvert végétal. La politique urbaine de la ville de Dassa-Zoumé est caractérisée par une négligence de l'aspect paysager, de la végétation urbaine et de la qualité du cadre de vie. Le présent article a pour objectif d'analyser la perception des services écosystémiques de la végétation urbaine et son impact sur l'avènement d'une ville verte à Dassa-Zoumé. L'analyse stratégique de cette négligence de la végétation urbaine a été appliquée pour révéler la perception des services écosystémiques de l'arbre en milieu urbain par la population et son impact. Pour apprécier plus finement ce frein à une ville verte à Dassa-Zoumé, une approche basée sur le croisement des données qualitatives et quantitatives a été utilisée. Grâce à l'observation directe, l'entretien semi-structuré, le focus-group et le questionnaire, 210 informateurs ont été approchés pour recueillir et analyser leurs discours. Les résultats de cette recherche mettent en évidence l'utilité des arbres pour les services écosystémiques dans la ville de Dassa-Zoumé. La viabilisation et l'urbanisation de l'espace sont faites au détriment du couvert végétal et de la diversité floristique de la ville. L'engagement à œuvrer pour la promotion de la végétation urbaine est limitée par la perceptions de la population sur le caractère sacré de l'arbre. Les résultats montrent une négligence des acteurs dans la promotion de la végétation urbaine à Dassa-Zoumé, due à une faible prise de conscience collective et un désintéressement.

Mots clés: ville verte, perception, végétation urbaine, services écosystémiques, Dassa-Zoumé.

Abstract

African cities are subject to demographic growth and an anarchic increase in built-up areas to the detriment of plant cover. The urban policy of the city of Dassa-Zoumé is characterized by neglect of the landscape aspect, urban vegetation and the quality of the living environment. This article aims to analyze the perception of ecosystem services of urban vegetation and its impact on the advent of a green city in

Dassa-Zoumé. The strategic analysis of this neglect of urban vegetation has been applied to reveal the perception of the ecosystem services of trees in urban areas by the population and its impact. To appreciate more finely this obstacle to a green city in Dassa-Zoumé, an approach based on the crossing of qualitative and quantitative data was used. Through direct observation, semi-structured interview, focus group and questionnaire, 210 informants were approached to collect and analyze their statements. The results of this research highlight the usefulness of trees for ecosystem services in the city of Dassa-Zoumé. The servicing and urbanization of the space are made to the detriment of the plant cover and the floristic diversity of the city. The commitment to work for the promotion of urban vegetation is limited by the perceptions of the population on the sanctity of the tree. The results show a negligence of the actors in the promotion of urban vegetation in Dassa-Zoumé, due to a low collective awareness and a disinterestedness.

Keywords: green city, perception, urban vegetation, ecosystem services, Dassa-Zoume.

Introduction

En 1950, environ 29% de la population mondiale vivait dans les villes (Butler et Spencer, 2010). Actuellement, cette proportion correspond à environ 50 % (Gomes et Moretto, 2011). D'ici 2050, il est attendu qu'environ 70% de la population mondiale habite en ville (Butler et Spencer, 2010). Les deux tiers de la croissance démographique des pays en développement sont absorbés par les villes. Les rapports de l'homme avec les arbres et les forêts ont été considérablement affectés par cette accélération du développement urbain. La couverture végétale des villes est soumise à de grandes contraintes engendrées par la mise en œuvre des politiques d'aménagement et le développement social alors qu'elle était déjà fortement dégradée et en grande partie anthropique. Le phénomène est plus remarquable dans les pays en développement, notamment en Afrique de l'Ouest où la sensibilité des citoyens à la présence des végétaux se révèle plus faible au fur et à mesure que la ville est plus densément construite (Rusterholz, 2003). Dans la plupart des cas en Afrique, gestion et aménagement des villes échappent au contrôle des décideurs, ce qui entraîne des répercussions inquiétantes aux plans écologique et sociologique (Dutrève, 1997). Alors que de nombreuses recherches ont déjà montré les bénéfices que l'homme tire de la nature qui l'entoure (de Groot *et al.*, 2002), on se préoccupe encore trop peu des écosystèmes urbains. Or, la tendance actuelle est de donner une place plus importante au vivant, notamment au végétal (espaces verts, plants d'alignement, parcs, etc.) car son importance s'est imposée à l'être humain et est devenue une nécessité pour l'équilibre de l'individu et son épanouissement (Louail, 2014). C'est pourquoi, il est question de villes ou cités vertes, de développement urbain durable ou encore d'urbanisme

écologique. En dépit de ces avantages, dans de nombreuses villes africaines, l'avenir des aires végétalisées est compromis par la gestion chaotique à laquelle elles sont sujets (Ataké, 2014). La ville de Dassa-Zoumé n'échappe pas à ce phénomène qui s'avère inquiétant, voire dramatique. Mais elle demeure toutefois une ville candidate à la promotion de la végétation urbaine.

Cet article vise donc à analyser l'impact de la perception des services écosystémiques de la végétation urbaine sur l'avènement d'une ville verte à Dassa-Zoumé. Spécifiquement, il s'agira de répondre à la question de recherche suivante: Comment la perception des services écosystémiques de l'arbre influence-t-elle l'avènement d'une ville verte?

1. Présentation du cadre de la recherche: la Commune de Dassa-Zoumé

D'une superficie de 1711 km², la Commune de Dassa-Zoumé est située dans le Département des Collines, entre 7°45 et 8°30 de latitude nord et entre 2°05 et 2°25 de longitude est. Les variations de température sont relativement élevées, parfois jusqu'à 38°. Les faibles températures sont souvent observées pendant la nuit en période d'harmattan (Décembre à Janvier). La période la plus chaude se situe entre les mois de février et de mars. La répartition des pluies est assez régulière avec un maximum enregistré généralement en juillet. La pluviométrie moyenne annuelle oscille autour de 1.100mm. Les vents réguliers se répartissent selon les saisons. Pendant la période de la saison sèche, notamment en décembre et janvier, prédominent les régimes des alizés et surtout de l'harmattan. Pendant la saison des pluies, de mars à octobre, les vents dominants en provenance du Sud et du Sud-ouest sont les plus fréquents. Dassa-Zoumé présente un relief très accidenté caractérisé par une série de collines dénudées dont la dénivellation moyenne est de 200 m. Le point culminant se situe au niveau du village Tangbé sur le chaînon granitique (465m). Les flans des inselbergs sont de fortes pentes (40 à 80%) et leurs contrebas sont jonchés de gros blocs éboulés. Les sols Idaasha sont des sols minéraux peu fertiles aux cultures aux endroits dominés par des collines. Tout autour des collines, les glacis sont recouverts de sols ferrugineux. Le type de climat en combinaison avec les conditions pédologiques et hydrographiques détermine une végétation naturelle. La pénéplaine est couverte par une savane arborée et arbustive coupée de forêts classées décidues et semi décidues. La population de Dassa-

Zoumé est estimée à 112.122 habitants (INSAE, 2013). Le centre ville qui constitue le cadre de la présente recherche est constitué des arrondissements de Dassa I et Dassa II. La carte ci-après présente la situation géographique du centre ville de Dassa-Zoumé.

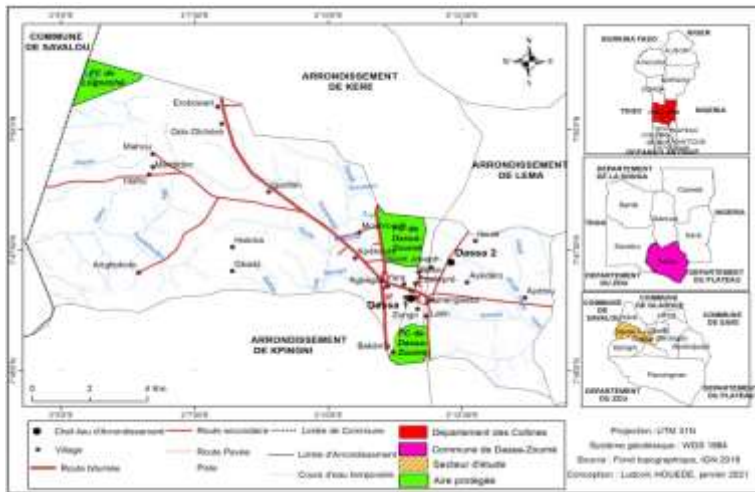


Figure 1: Situation géographique des arrondissements de Dassa I et Dassa II.

Source: HOUÉDE, 2020

2. Matériels et méthodes

La recherche est de nature qualitative. Elle s'inscrit de ce fait dans une approche empirique et diachronique qui combine l'analyse des perceptions et des pratiques. Dans cette perspective, elle vise à appréhender en profondeur et de manière discursive, le sens des discours et des pratiques au sein d'une population de différents profils. Les unités d'observation considérées sont: le quartier et le ménage. La sélection des quartiers a été réalisée de façon raisonnée, en considérant la présence ou non d'arbres dans le quartier. Les ménages quant à eux sont choisis de façon aléatoire dans les quartiers, à raison d'un ménage par concession. A part les unités d'observation, quelques structures intervenant dans la promotion de la végétation dans la ville de Dassa-Zoumé ont été ciblées. L'échantillonnage est fait en considérant une moyenne de 30 ménages

dans chacun des deux arrondissements du centre-ville. La taille n de l'échantillon est ainsi égale à 185 personnes. En ce qui concerne les personnes ressources, le choix raisonné a été utilisé comme technique d'échantillonnage. Du fait du caractère qualitatif des informations collectées à tous les niveaux, dès lors que de nouvelles informations n'étaient plus obtenues sur le sujet (le seuil de saturation ayant été atteint), toutes les données utiles à la recherche ont été considérées comme ayant été obtenues, et de nouveaux informateurs n'avaient plus été enrôlés. Les outils de collecte de données utilisés sont le questionnaire, le guide d'entretien semi-directif, les focus groups et la grille d'observation directe.

Au moyen d'entretiens semi-directifs approfondis, il a été possible de noter et de décrire les discours des différents acteurs. Les données ont été collectées, transcrites, triées et classées selon différentes thématiques, permettant ainsi d'obtenir des verbatims. L'analyse de la rationalité des acteurs urbains dans la promotion de la végétation urbaine s'est reposée principalement sur le modèle de l'acteur stratégique de Crozier et Friedberg (2014).

3. Résultats

3.1. Description de la population

Deux cent dix (210) personnes dont 55,24% d'hommes et 44,76% de femmes ont participé à la recherche. Elles en composent l'échantillon principal. En ce qui concerne le profil sociodémographique des informateurs, dans leur grande majorité, ils sont des fonctionnaires, des revendeuses de divers articles, des artisans, des cultivateurs. Les informateurs sont âgés de 18 à 57 ans avec un âge moyen de 39 ans. L'échantillon comprend 31,9% des informateurs n'ayant jamais été à l'école. 69% de l'effectif total des personnes rencontrées sont propriétaires de leurs concessions et 31% sont des locataires.

3.2. Connaissance des services écosystémiques de l'arbre en ville par les populations selon le sexe

71,66 % des informateurs connaissent au moins trois catégories de services écosystémiques de l'arbre en ville. Aussi bien les hommes, les femmes ont également une bonne connaissance des services écosystémiques de l'arbre en milieu urbain. Les services les plus

fréquemment cités sont les services d'approvisionnement, de régulation, de soutien et les services culturels non matériels. Les résultats de la présente recherche mettent donc en évidence l'utilité des arbres pour les services écosystémiques dans la ville de Dassa-Zoumé. En dépit de cette large connaissance des services écosystémiques de l'arbre en milieu urbain, il est noté une négligence de la promotion du végétal dans la ville. Les quelques arbres plantés dans la ville subissent des abattages pour alimenter les scieries, créateurs d'emplois et de ressources, alors que les autorités locales et les citoyens ne priorisent pour autant le reboisement dans les actions de développement. Dans cette recherche, 97,14% des informateurs ont des perceptions positives sur l'arbre en milieu urbain. La seule perception à connotation négative exprimée est que les arbres salissent et rendent les lieux peu fréquentables, en cas d'absence d'entretien. La ville de Dassa-Zoumé ne dispose d'aucun espace vert. Comme l'illustrent les planches 1 et 2 suivantes, deux places publiques (Place Adjo Boko Ignace et Place Egbakokou) sont considérées comme des espaces verts.

Planche 1 : Arbre d'alignement dans la ville de Dassa-Zoumé



Prise de vue : HOUÉDE, 2020

Planche 2 : Place publique Adjo Boko Ignace



Prise de vue : HOUÉDE, 2020

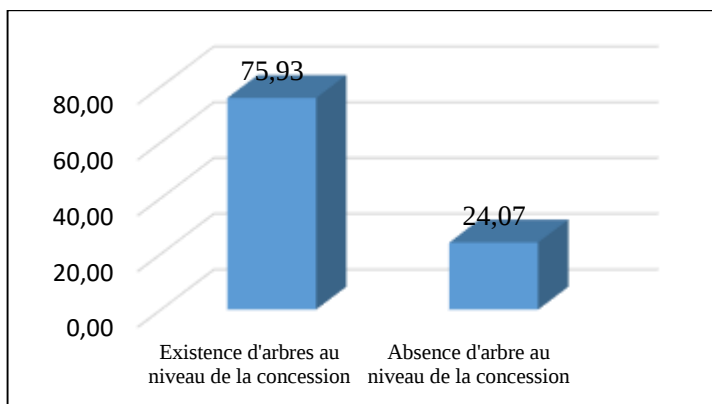
3.3. Perception de l'évolution du couvert végétal dans la ville de Dassa-Zoumé

L'appréciation de l'état actuel des arbres et arbustes dans la ville de Dassa-Zoumé, telle que révélée par 98,2% des personnes ressources interrogées est que d'année en année l'effectif des arbres urbains diminue et le renouvellement n'est pas systématique. Diverses raisons sont évoquées: le manque d'une maîtrise de gestion efficace de l'espace urbain,

la déforestation due à l'expansion démographique, l'insuffisance de ressources financières allouées au suivi de la plantation et l'absence d'initiative de plantation porteuse. Voici par exemple les propos d'un interlocuteur: « *Certains projets avaient permis de mettre des plants en terre ici à Dassa-Zoumé. Mais avec le temps, des travaux d'aménagement des différentes voies ainsi que la poussée démographique ont obligé les gens à couper beaucoup d'arbres. Mais les efforts se poursuivent.* » (Interlocuteur 31, revendeur, Amangassa, Dassa I).

Certaines concessions disposent suffisamment d'arbres, tandis que d'autres en disposent moins ou pas du tout. 75,93% des concessions visitées comptent au mieux deux pieds (arbres et arbustes). Le graphe 1 ci-dessous fait l'état des lieux de la présence d'arbres dans les concessions:

Graphe 1: Présence d'arbre au niveau de la concession



Source: Données de terrain, 2020

3.4. Perception des services écosystémiques de l'arbre urbain selon l'âge

Dans la ville de Dassa-Zoumé, 99,04% des personnes âgées de moins de 18 ans déclarent que l'arbre en ville procure d'énormes services écosystémiques dont profitent les citoyens. L'une d'elles s'exprime en ces termes : « *Nous ne connaissons pas trop tous les aspects sacrés des arbres en dehors de certains qui incarnent des divinités. Certains rituels se font aux pieds d'arbre même ici à Dassa centre.* » (Interlocuteur 103, Maître garagiste, Yara, Dassa I). Quant

aux informateurs âgés de 18 à 45 ans, ils pensent tous que l'arbre en milieu urbain est un patrimoine à sauvegarder et à promouvoir. Malgré cette perception qu'ils ont de la végétation urbaine, il n'est pas noté à leur niveau des actions qui entrent dans le cadre de la promotion de l'arbre en ville. Par contre, les plus âgés (plus de 45 ans) confirment que la représentation de l'arbre n'est pas toujours positive. Selon eux, l'arbre peut être dangereux. Il rappelle les peurs ancestrales de la forêt aux sorcières. Il est ressenti par certains comme mystérieux et inquiétant. C'est pourquoi, des citoyens ne veulent pas en planter dans leurs concessions, en dépit des nombreux avantages qu'il procure. En témoignent les propos de l'interlocuteur ci-après :

« L'arbre est le refuge des esprits malfaites. J'ai quitté le village pour m'installer en ville. N'étant plus sous leur regard, les sorciers ne vont plus trop penser à moi. Mais s'il existe un arbre dans ta cour, c'est toi-même qui aura choisi de les héberger. Vous allez remarquer que là où se trouvent souvent de gros arbres le long des voies, les accidents de route sont plus fréquentes à ces niveaux. Ceci est dû aux mauvais esprits que ces arbres hébergent. » (Interlocuteur 122, Revendeur, Yara, Dassa I). Or, si la sorcellerie est qualifiée d'esprit, il n'y a donc pas que les arbres qui les abriteraient. Ce prétexte n'est qu'un construit social qui relève de la catégorie de l'éducation par la peur. Cette perception qu'ils ont de l'arbre en milieu urbain limite leur engagement à œuvrer pour la promotion de la végétation urbaine. Or, les services écosystémiques sont en général des services positifs. Il y a donc lieu de profiter du caractère sacré reconnu à l'arbre en ville par les plus âgés pour faire sa promotion.

3.5. Perception des services écosystémiques de l'arbre urbain selon le groupe socioculturel

Les Idaasha et les Mahi sont les groupes socioculturels majoritaires de toute la commune de Dassa-Zoumé. Dans la ville de Dassa-Zoumé, la perception des services écosystémiques de l'arbre n'est pas différenciée selon les groupes socioculturels. Aussi bien pour les Idaasha que pour les Mahi et les autres groupes socioculturels minoritaires à savoir les Peulhs, les Adja et les Bariba qui ont été enquêtés, l'arbre ne présente aucun danger particulier pour les populations et est un facteur de cohésion sociale. La mise en terre de plants et leur protection ne concernent seulement que les autochtones, aux dires d'un interlocuteur Yoruba :

« Les arbres de la ville ici sont plantés par les autochtones. Il s'agit des Idaasha en grande partie. Nous, nous sommes des locataires. Normalement, les autochtones

doivent s'organiser pour bien protéger les arbres et continuer à les planter. Au début de notre arrivée, tu ne peux pas planter. Mais aujourd'hui, ça a commencé à changer un peu. Je suis d'accord que l'arbre, c'est l'affaire de tous, mais à commencer d'abord par ceux qui sont natifs de Dassa-Zoumé. » (Interlocuteur 73, Revendeur, Zongo, Dassa I).

Cette appréciation de la situation ne facilite pas une forte implication des autres groupes socioculturels dits étrangers ou minoritaires dans les activités de promotion de la végétation dans la ville. Le locataire vivant dans cet espace au quotidien profite des avantages offerts par l'environnement et doit donc contribuer à une bonne gestion de l'environnement.

3.6. Perception des services écosystémiques de l'arbre urbain selon la religion

Les religions pratiquées dans la ville de Dassa-Zoumé sont : le christianisme (65,2 % de la population), les religions traditionnelles (20,5%) et l'islam (5,2%). La perception des catégories de services écosystémiques n'a pas significativement varié selon la religion. Malgré ce constat, la religion n'a pas pu influencer positivement les acteurs par rapport à la promotion de l'arbre en ville. En d'autres termes, la nécessité de planter des arbres dans la ville ne préoccupe pas les responsables religieux encore moins les fidèles et adeptes des différentes religions. Ces derniers pouvaient utiliser les occasions de rencontres pour passer quelques fois des messages sur l'importance de l'arbre en ville. Il se déduit de l'analyse que la perception des services écosystémiques de l'arbre en milieu urbain par les populations est à la base de la faible importance accordée à la végétation urbaine.

4. Discussion

La présente recherche a porté sur l'analyse de l'impact de la perception des services écosystémiques de la végétation urbaine sur l'avènement d'une ville verte à Dassa-Zoumé. Elle a permis de savoir que les populations du centre ville de Dassa-Zoumé ont une bonne connaissance des services écosystémiques dont elles bénéficient de l'arbre. Malgré cela, il est noté une négligence de la promotion du végétal dans la ville de Dassa-Zoumé. Par ailleurs, la recherche a révélé que le traitement des plantes en ville et le vandalisme sur les plantations urbaines découragent

nombre d'initiatives de plantations. La perception à connotation négative la plus exprimée étant que les arbres salissent et rendent les lieux peu fréquentables, en cas d'absence d'entretien. Les espaces verts en milieu urbain ont été reconnus comme des lieux d'agression et de refuge des malfaiteurs.

Dans la logique des résultats de cette recherche, de nombreux travaux en sciences sociales ont examiné la problématique de la végétation urbaine et les perceptions associées. Ces résultats sont proches de ceux de Guèze *et al.* (2014) pour qui « plus une espèce d'arbre est importante du point de vue écologique, plus elle a de nombreuses utilisations ». Les résultats confirment les conclusions de Salah (1999). En effet, selon l'auteur, « les comportements individuels des citoyens ne sont pas encore totalement porteurs d'une bonne pratique d'espaces verts et de forêts urbaines et périurbaines ». Cette recherche rencontre bien les constats de Amontcha *et al.* (2015), qui ont montré que « la viabilisation et l'urbanisation de l'espace sont faites au détriment du couvert végétal, de la diversité floristique et affecte aussi la vie quotidienne des populations qui ne conservaient dans leur entourage que les espèces végétales qui leur étaient utiles ». Il en est de même pour Kouadio (2016) et Nomel (2016) à Abidjan et Hunter (2001) en Finlande qui dans leur recherche ont prouvé que l'insuffisance d'entretien du reboisement urbain ne facilite pas sa planification annuelle. Par contre, la recherche menée à Guangzhou en Chine a montré que la population ne considère pas la saleté engendrée par la litière organique comme un problème dans le sens où les espaces verts par exemple restent éloignés des habitations et que les arbres ont des feuilles persistantes (Jim et Chen, 2006). Des recherches similaires à Guangzhou ont montré que les espaces verts par leur obscurité constituent un problème pour la sécurité des résidents notamment des menaces de cambriolage (Jim et Chen, 2006).

Conclusion

La végétation présente dans les villes constitue un patrimoine important. Elle apporte des bénéfices à la fois écologiques, économiques et sociaux indispensables à l'équilibre de la ville et de la société. La ville de Dassa-Zoumé dispose d'arbres mais dont l'effectif est en nette régression. Les données recueillies sur le terrain prouvent à suffisance que les populations perçoivent très bien les services écosystémiques de l'arbre

en milieu urbain. Son principal rôle reconnu par la majorité des personnes rencontrées est l'ombrage. A cela s'ajoutent d'autres avantages comme l'alimentation, la pharmacopée, le bois de feu, le bois de service, etc. Cependant, en raison du manque de connaissance et d'intérêt, l'arbre urbain est négligé, sans protection et menacé de disparition et de dégradation. L'urbanisation de la ville de Dassa-Zoumé prend de l'ampleur. Les résultats de la recherche montrent une négligence des acteurs dans la promotion de la végétation urbaine, due à une faible prise de conscience collective. Il urge pour les principaux acteurs du système forestier urbain à Dassa-Zoumé de donner à la végétation la place qu'elle mérite dans la ville. Or, comme l'affirme Rusterholz (2003), « en Afrique de l'Ouest, la sensibilité des citoyens à la présence des végétaux se révèle plus faible au fur et à mesure que la ville est plus densément construite ». Donc, la foresterie urbaine naissante nécessite d'être mieux définie pour permettre la mise en œuvre d'une politique nationale ainsi que d'un programme participatif de développement et de gestion durables du patrimoine arboricole des centres urbains.

Références bibliographiques

- Amel Louail** (2014), *La multifonctionnalité de la trame verte de la ville de Sétif: Analyse des politiques publiques locales*, Université Ferhat Abbas Sétif 1, Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie, Thèse de doctorat
- Amontcha Adéréwa Aronian Maximenne, Lougbegnon Toussaint, Tente Brice, Djego Julien et Sinsin Brice Augustin** (2015), *Aménagements urbains et dégradation de la phytodiversité dans la Commune d'Abomey-Calavi (Sud- Bénin)*, Journal of Applied Biosciences, (91): 8519-8528. <http://dx.doi.org/10.4314/jab.v91i1.9>
- Atake Hessou** (2014), *Aménagement urbain et problématique des espaces verts publics dans l'agglomération urbaine de Lomé (Togo) : analyse spatiale et gestion*. Mémoire de master recherche, Laboratoire d'études urbaines, Université de Lomé, 127 p
- Azalou Tingbe Emilia** (2012), *La gouvernance par les valeurs dans le processus de développement humain durable des Etats africains*, In Les cahiers du CBRST, N° 001
- Butler, D. et Spencer N.** (2010), *Cities : the century of the city*, Nature, vol. 467, n° 7318, p. 900- 901
- Clergeau Philippe** (2007), *Une écologie du paysage urbain*, Editions Apogée, Bonchamp-lès-Laval, 136 p.

- Crozier Michel, Friedberg Erhard** (1977), *L'acteur et le système*, Seuil.
- Dagnelie Pierre** (1998), *Statistiques théoriques et appliquées*, Brussels : De Boeck, 517 p.
- De Groot Rudolf, Wilson Matthew et Boumans Roelof** (2002), *A typology for the classification, description and valuation of ecosystem functions, goods and services*, Ecological Economics, 41, pp. 393-408
- Dutreuve Bruno** (1997), *Étude de foresterie urbaine en zone sabaro-sabélienne : Nouakchott, Mauritanie, Créteil* : Université de Paris-Val-de-Marne, 118 p.
- Gomes, C. S. et Moretto, E. M.** (2011), *A framework of indicators to support urban green area planning : a Brazilian case study*, Proceeding of the International Academy of Ecology and Environmental Sciences, n° 1, p. 47-56
- Grosbras Jean-Marie** (1987), *Méthodes statistiques des sondages*, Paris, Économica, 331 p ...
- Rusterholz Hans Peter** (2003), *Biodiversité en milieu urbain : Protection de la nature en milieu urbain et rôle des espaces verts affectés à un entretien extensif*, Institut pour la protection de la nature, du paysage et de l'environnement, Paris, 24 p.